

SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL METROPOLITAIN
--

■ Présentation du Rapport d'Activité 2015 du Délégué de Service Public pour le parking République – DSP Indigo n° 07/143

I. Compte rendu technique

Le parking République (800 places) a ouvert ses portes en 2008 et est géré par la société Indigo dans le cadre d'un contrat de délégation de service public sous la forme d'un affermage, d'une durée de 12 ans.

Le parc de stationnement fonctionne 24h/24, avec accès pour les clients horaires de 7h à 23h tous les jours de la semaine pour l'entrée, et 24h/24 pour la sortie. Pour les abonnés l'entrée/sortie est permanente.

L'exploitation est gérée par une équipe de quatre personnes (4 ETP) : un responsable de Site, un agent d'exploitation principal et deux agents d'exploitation.

En 2015, le délégataire a réalisé des travaux à hauteur de 137 K€.

Tout d'abord, le délégataire a procédé au changement de signalétique sur l'ensemble des parcs qu'il gère. Depuis le 5 novembre 2015, Vinci Park a changé d'identité et s'appelle désormais INDIGO.

Il a réalisé différents travaux de peinture sur plusieurs niveaux, rampes d'accès et local d'accueil. Il a procédé au remplacement de l'éclairage sur plusieurs points du parc, et à l'installation d'un lecteur de plaques minéralogiques associé au système de péage.

Pour les trois prochains exercices (2016-2018), le délégataire prévoit de réaliser des travaux d'investissement et de renouvellement, et la mise en peinture de certains niveaux, pour un montant total de 220 k€.

Enfin, il est précisé que durant le dernier exercice la collectivité a entrepris des travaux de mise en accessibilité du parking République. En 2016 et 2017, des travaux seront engagés par la Métropole pour la réfection des trémies d'entrée et de sortie.

II. Compte rendu financier

1. Tarifs et fréquentation

Le parking de la République offre une première demi-heure gratuite de stationnement. Il propose des tarifs avantageux pour les résidents.

Au 1^{er} janvier 2015, les tarifs de ce parc ont été actualisés conformément au contrat de délégation de service public. Ceux-ci ont évolué de 2 % en moyenne.

Ensuite, dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur la consommation du 17 mars 2014 « loi Hamon », stipulant « *que tout exploitant de parc de stationnement affecté à un usage public applique au consommateur, pour les stationnements d'une durée inférieure à douze heures et payés à la durée, une tarification par pas de quinze minutes au plus* », la collectivité a entamé des négociations avec le délégataire pour réviser les grilles tarifaires. Le 1^{er} juillet 2015. A cet effet, les tarifs du parking République ont évolué de 0,56 % en moyenne.

Les tarifs des abonnements quant à eux, ont évolué de 0,7% en moyenne en 2015.

Le parking République compte 50 places amodiées. A l'horizon 2017, le délégataire s'est engagé à mettre en vente 50 autres places dont le produit sera reversé à la Métropole Aix Marseille Provence (1 millions d'euros HT).

La fréquentation horaire annuelle s'établit à 70 895 paiements, soit une diminution de 7,2% par rapport à 2014. La fréquentation de l'ouvrage varie peu d'un mois sur l'autre avec une moyenne de 5 908 paiements par mois.

Le ticket moyen augmente de 4,8 % et passe de 7,22 € à 7,57 € en 2015.

Le délégataire signale dans son rapport, que l'activité du parking est perturbée par le stationnement illicite récurrent sur voirie et aux abords du parc.

Le nombre d'abonnements diminue en 2015 de 24 %, ce qui correspond à une moyenne de 541 abonnements mensuels, contre 712 en 2014. Le délégataire indique que cette baisse du nombre d'abonnés est lié à la résiliation du contrat d'abonnement de 200 places, par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole en 2015.

2. Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 095 K€ et diminue de 11,6% en 2015. Le chiffre d'affaires est composé à 60% des recettes inhérentes aux abonnements, à 38% des recettes horaires et à 1% des activités annexes.

Pour l'année 2015, le total des produits marque une diminution de 11%, due principalement à la baisse des recettes abonnés. Il s'établit à 1 157°k€.

La redevance versée par le délégataire à la Métropole Aix-Marseille Provence au titre de 2015 s'élève à 494 K€ et présente une baisse de 19%, par rapport à 2014, du fait de la baisse du chiffre d'affaires sur l'exercice.

Les charges ont diminué de 10 % en 2015 et s'élèvent à 1 162 k€.

Le résultat 2015 est en forte baisse : -165% et devient déficitaire à hauteur de -5°463 €. Ceci s'explique en partie, par la baisse du nombre d'abonnés.

3. Analyse financière :

Constituant 60% du chiffre d'affaires (CA) global du parking, les entrées Abonnements ont chuté de 19% en 2015 faisant suite à une première réduction de 3% en 2014.

Ce constat doit être analysé à l'aune du modèle économique en vigueur dans l'activité parking : la rentabilité dégagée est d'autant plus importante que la part relative des abonnements est faible.

Le bilan cumulé d'une baisse de 11% du CA avec une hausse de 2,3% des charges externes d'exploitation dont un coût intérimaires passant de 4 431 € à 21 199 € débouche sur une compression de la richesse produite exprimée par une chute de 15,5% de la valeur ajoutée (VA) au titre de l'année 2015.

Grace à de charges de personnel interne en diminution de 12,7% et surtout à des charges indirectes réduites de plus de 17,5% dont 19,2% pour la redevance due au délégant, la dégradation de l'excédent brut d'exploitation (EBE) entamée en 2013 : - 53,6% se ralentit : -9,9% en 2015.

La structure des frais financiers et des amortissements restant inchangée par rapport aux années précédentes, le résultat net (RN) comptable reflète l'évolution de l'EBE pour évoluer de +8 370 € en 2014 à -5 465 € en 2015.

Avec un taux de marge brute exprimé par le ratio EBE / CA stabilisé à hauteur de 5% en 2015, les fondamentaux de la création de richesse par l'activité parking sont toujours présents.

Qualité du service

Le nombre de réparations et de dépannages entrepris sur le matériel de péage est en baisse (21 interventions contre 32 interventions l'année précédente), de même que les interventions sur les systèmes de détection incendie (5 contre 8 l'année précédente). En revanche, Le nombres d'interventions sur les ascenseurs sont en hausse (14 interventions contre 10 l'année précédente).

Le parc a fait l'objet de 27 réclamations ou demandes d'informations en 2015, contre 57 l'année précédente. La plupart concernait des demandes de renseignements commerciaux ou la tarification.

Le parking République offre de nombreux services à la clientèle : prêt de parapluies, radio Vinci Parc, application Smartphone MyVinciPark, un service autos... De même, un numéro Azur est disponible pour faciliter les relations clients.

Les parcs proposent les différents modes de paiements, espèces, CB, Liber't, carte total GR.

III. Conclusion générale sur la vie du service sur l'exercice 2015

L'année 2015 est marquée par le changement de dénomination de la Société Vinci Park qui est devenue INDIGO, depuis le 5 novembre 2015 et la mise en œuvre de la tarification par pas de quinze minutes.

L'activité du parking République est en baisse, tant en ce qui concerne la fréquentation horaire que la fréquentation abonnés. Bien que les charges aient été maîtrisées, la diminution des recettes n'est pas compensée et contribue à une baisse significative du résultat.

Globalement, aucun risque réel n'apparaît pour la collectivité que ce soit en termes d'exploitation du service public de stationnement délégué ou de rentabilité de la délégation de service public.